

DÉODATIENS

#67

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2023

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

www.saint-die.eu

DOSSIER

PHILOSOPHIE NATURE

Pour maintenir un cadre de vie idéal,
la Ville s'active ardemment dans la préservation
de la biodiversité qui la compose.



EMBLEMA

Store

Bijoutier - Horloger

Go[🦋]

Mademoiselle



La vie en Go

Bijoux Argent 925 rhodié

1 Collier 600112 79€ • 2 Boucles d'oreille 602622 59€ • 3 Boucles d'oreille 602623 89€ • 4 Collier 600112 79€ • 5 Collier 600115 99€ • 6 Bracciale 601591 109€

27 rue Thiers - Saint-Dié-des-Vosges

www.EMBLEMA.store

ÉDITO

CHÈRES DÉODATIENNES, CHERS DÉODATIENS,

Et de deux ! La nouvelle est tombée peu de temps après la rentrée : la Nécropole des Tiges sera le deuxième site déodatien à figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire, qui nous oblige à travailler pour la promotion et la valorisation du site. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré depuis près de quinze ans pour que cette reconnaissance

soit établie.

Deux, c'est également le nombre de lieux nouveaux pour deux manifestations majeures de la fin de l'année. En effet, afin de répondre à une attente de nombreux Déodatiens, le marché de Noël retrouvera son lieu d'origine, près de la cathédrale. Il se déroulera sur la place du Général-de-Gaulle du 1^{er} au 23 décembre 2023.

Le défilé de la Saint-Nicolas aura également droit

à son lot de nouveautés : le parcours débutera désormais rue d'Alsace, au niveau de la rue Jean-Jaurès. Le départ sera lancé à 17 h 30. Le cortège sera haut en couleur, car cette année, davantage de fanfares et d'associations y participeront. Le rendez-vous est donné samedi 2 décembre dans les rues du centre-ville.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, avec



une pensée toute particulière pour celles et ceux qui vont être seuls pendant cette période.

Votre dévoué maire,
BRUNO TOUSSAINT

Agenda détachable
en pages centrales !



SOMMAIRE #67

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2023

4-5

SUR LE VIF

Retour en images sur le mois

6-11

TOUTE L'ACTU

Objectif 100 % LED
S'adapter aux handicaps
Le point sur les travaux

12-15

DOSSIER

Grandeur nature

16

TRIBUNES

18-21

ÉVÈNEMENT

Brodé à l'or fin
Des animations pour les fêtes
L'univers de Terre de Merveilles

23

HOMMAGE

Décès de Pierre Mercier,
ambassadeur du sport déodatien

DÉODATIENS

LE MAGAZINE DES HABITANTS
DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Directeur de publication : Bruno Toussaint

Réalisation : service Communication - Impression : L'Ormont Imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : Ligne à Suivre - Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau, tél. 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu - facebook.com/ville.saintdiedesvosges

Le Trois Minutes

1 Fête du sport et des associations

Samedi 9 septembre, le parc des sports Edmond-et-Jean-Woehrlé a accueilli une centaine d'associations dans le cadre de la Fête du sport et des associations. Un chèque Déodat Sport, d'une valeur de 20 € déductible de la licence, a été offert pour toute adhésion à une association sportive, aux Déodatien(ne)s ayant moins de 18 ans, plus de 65 ans ou étant étudiants.



2 FIG : au revoir Chili, bonjour les Alpes !

Le Festival International de Géographie avec « Urgences » pour thème, et le Chili pour pays invité, s'est déroulé sous un soleil digne de l'été indien. Des milliers de festivaliers ont profité de cette 34^e édition à la hauteur des espérances. Le FIG 2024 se déroulera les 4, 5 et 6 octobre avec les Alpes pour territoire et « Terres » pour sujet de réflexion.



3 Une initiative saluée

« Animation du territoire », l'un des Lauriers des collectivités décerné par le groupe EBRA, a été attribué à la Ville pour le partage de la forêt. Il résulte de l'interdiction de chasser le mercredi sur l'ensemble des massifs et le dimanche sur deux massifs. À l'origine de cette décision unique en France, Bruno Toussaint a reçu ce prix partagé avec la Fédération de chasse.



4 Les lauréats du concours floral récompensés

Les prix de la 74^e édition du concours floral ont été attribués au grand salon de l'hôtel de ville, par le maire Bruno Toussaint, son adjointe Brigitte Henri et Gina Filogonio, Édite Augusto et Catherine Viry, conseillères. Des chèques, des diplômes et des plantes ont été offerts.



Octobre rose

Durant tout ce mois d'octobre, pink run, marche rose, réalisation de fresque, illumination de la Tour de la Liberté, expositions, stands, petits-déjeuners santé, kermesse, tombola, vente de roses... de nombreuses animations ont soutenu la cause de la mobilisation contre le cancer du sein.



L'ensemble de l'éclairage public déodatien sera doté d'ampoules à leds d'ici 2032

OBJECTIF 100 % LED

La Ville a paraphé un nouveau contrat d'éclairage public avec Inéo, entité d'Equans, pour une durée de neuf ans.

Mercredi 20 septembre, le contrat liant la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à Inéo pour l'éclairage public déodatien a pris une nouvelle dimension. Devant élus, médias et autres invités, le maire Bruno Toussaint et le directeur régional Nord Est d'Inéo au sein de la division Villes et Territoires Connectés d'Equans France, Liêm Cao Thai, ont acté le renouvellement du Marché Public

Global de Performance (MPGP) pour neuf ans. Neuf années durant lesquelles l'ensemble des lampes communales vont

«NE PLUS PLONGER
LE CENTRE-VILLE
DANS LE NOIR»

BRUNO TOUSSAINT,
MAIRE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

être mises en leds après d'importants travaux. Toujours d'ici 2032, les armoires manuelles gérant la durée d'éclairage seront remplacées par des armoires intelligentes. Au total, ce sont 2 139 luminaires supplémentaires, 180 candélabres, 300 luminaires en détection de présence et 83 armoires qui feront l'objet d'une rénovation. Le tout devrait permettre de faire une économie d'énergie de 63,58 % par rapport à la consommation de référence.

Ce nouveau contrat, c'est aussi l'occasion de revoir l'éclairage nocturne au centre de la commune. Éteintes de 22 h à 5 h pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, les lampes seraient désormais allumées tout la nuit avec une intensité lumineuse de 20 %. « *L'idée est de ne plus plonger le centre-ville dans le noir. On va essayer de le faire le plus vite possible donc le challenge est énorme* », a martelé Bruno Toussaint lors de son allocution. Insertion sociale (de nombreuses actions seront menées en ce sens), soutien aux entreprises locales (10 %, a minima, du montant prévisionnel du marché seront sous-traités localement), et préservation de la faune (des corridors écologiques évitant que la lumière nuise à certaines espèces ont été pensés) font également partie des termes du contrat.

Dans la partie « invisible » pour le grand public, l'accord prévoit également qu'Inéo puisse faire de la maintenance préventive en alertant un technicien en cas de sinistre, s'occuper de la demande de subventions et mettre en place les décorations de Noël.

« *Il y a des nouveautés mais également de la continuité* », a précisé le premier édile. « *Nous sommes confiants quant à son succès au regard des résultats du premier marché*. » Un premier marché qui avait déjà permis, malgré le contexte défavorable, d'effectuer 60,83 % d'économies d'énergie sur une partie du parc existant. ●



Plus de la moitié de l'éclairage public déodatien bénéficié déjà d'ampoules à leds.

LIÊM CAO THAI : « ÊTRE TOUJOURS À L'ÉTAT DE L'ART »



« Ce type de contrat, de prestation, c'est dans le cœur de la stratégie de notre entité » a déclaré Liêm Cao Thai

Le directeur régional Nord Est d'Inéo au sein de la division Villes et Territoires Connectés d'Equans France entend poursuivre le travail mené historiquement à Saint-Dié-des-Vosges.

Quel lien unit Inéo à Saint-Dié-des-Vosges ?

« Le lien est maintenant historique depuis une dizaine d'années.

Dès lors qu'on est implanté, on aime bien tisser des liens avec le tissu local. Concrètement, on s'est engagé sur le fait de faire appel à de

l'alternance, à consolider les liens avec le lycée Georges-Baumont avec du prêt de matériel tout en faisant du tutorat. On va également faire appel à un ESAT pour faire des prestations de travaux chez nous et commencer à faire de l'insertion locale. »

Qu'est-ce qui vous a motivé dans ce projet ?

« Nous étions attachés à vouloir poursuivre nos efforts sur le territoire. Ce type de contrat, de prestation, c'est dans le cœur de la stratégie de notre entité puisqu'on souhaite accompagner les villes dans leur transition numérique et énergétique. »

Technologiquement, ce contrat vous pousse-t-il à innover encore ?

« Dans le cadre de ce contrat, nous avons déployé les dernières technologies matures dans le domaine de l'éclairage public. Que ce soit

pour les leds ou la télégestion, on utilise des technologies qui sont fiables et prouvées. Ça nous oblige d'être toujours à l'état de l'art entre les attentes de la Ville et ce qu'on peut lui proposer. De plus, avec ce type de contrat, nous avons de l'espace par rapport à la nouvelle technologie pour proposer des solutions qui puissent s'adapter au mieux aux besoins locaux. Ça peut évoluer dans le temps, notamment au vu du contexte énergétique et des prix qui ont énormément augmenté ces derniers mois. Un tel contexte nous challenge à essayer de trouver des économies d'énergie supplémentaires par le remplacement technologique et le pilotage lumineux, ce qui n'était pas forcément démocratisé auparavant dans les collectivités. » ●

EN BREF !

SUR LE MARCHÉ

Le maire rencontre les habitants de 9 h 30 à 11 h 30, sur le marché, le 4^e vendredi du mois, soit les vendredis 24 novembre et 22 décembre.

DES RENCONTRES AVEC LES ADJOINTS

Les habitants peuvent être reçus par les adjoints, en mairie, le samedi de 9 h à 11 h. Sur rendez-vous au 03 29 52 66 66.

LISTES ÉLECTORALES

Le service Citoyenneté procède à la radiation des listes électorales des personnes qui n'ont plus d'attache dans la commune. Petit rappel de la marche à suivre pour être sûr d'être inscrit :

- L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (s'ils ont effectué à leurs 16 ans le recensement Citoyen) et pour les Français obtenant la nationalité française
 - La démarche est volontaire pour toute inscription nouvelle dans la commune d'habitation ou pour déclarer votre nouvelle adresse dans la même commune en cas de déménagement, même ancien.
 - Si vous partez vivre à l'étranger, vous pouvez rester inscrit(e) sur la liste de votre commune ou vous inscrire sur la liste consulaire de votre pays d'accueil.
- Service Citoyenneté, tél. 03 29 52 66 66 ●



Bruno Toussaint a répondu aux questions des habitants de Foucharupt

FOUCHARUPT AU PEIGNE FIN

La réunion organisée en septembre par Bruno Toussaint, pour le secteur de Foucharupt, a fait salle comble à la maison de quartier où les habitants sont venus exprimer leurs préoccupations.

Dans le cadre d'une politique de proximité, le maire a répondu sans détour, pendant plus de deux heures. Et rappelé que les investissements sont

programmés en tenant compte d'une ferme volonté de poursuivre le désendettement. Et d'expliquer que l'idée de reconstruction de la passerelle de la Meurthe n'est pas rejetée mais que le coût avoisinant 2 millions d'euros, il n'y a pas de prévision d'ici trois ans. Voitures qui roulent trop vite, visibilité à des carrefours, état des rues... l'ornière demeure les millions d'euros nécessaires. «Les rues sont à refaire, certaines l'ont déjà été, nous avons des projets bien ficelés, mais tout coûte cher et ne peut donc pas être fait en même temps !» Du côté de l'éclairage, 85 armoires manuelles sont réparties dans toute la ville. La municipalité programme leur remplacement par un système automatique permettant moins de

manutention. Pas encore disponible dans toute la cité, la fibre dépend du bon vouloir de l'opérateur Orange. Un parcours de pistes cyclables cohérent avec l'ensemble des mobilités est à l'étude. Le maire a aussi expliqué avoir commandé un audit sur l'état de l'ensemble des écoles de la ville. A Foucharupt, plusieurs problèmes seront passés à la loupe et un lieu où les gamins pourront jouer au basket sera restauré. ●



Prochaine réunion publique de quartier le 23 novembre à 19 h à l'amphithéâtre de l'IFSI pour les habitants de Gratin et Dijon



Le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle



Cloé George réitère sa candidature

CLOÉ, CMJ LONGUE DURÉE

Elle a consacré près de la moitié de sa vie au CMJ ! Cloé George, 16 ans, a intégré le conseil municipal des jeunes il y a sept ans, alors qu'elle était en CM2. Aujourd'hui en Terminale au lycée Beau-Jardin, la demoiselle va faire de nouveau acte de candidature. Parce que cette mission la passionne, assurément. « J'ai découvert le CMJ grâce à mon grand frère et les actions qu'il aidait à mettre en place me plaisaient. Je voulais vivre les mêmes choses. Sept ans plus tard, je m'éclate toujours et je veux continuer ! » Ce qui lui plaît ? « On rencontre pas mal de monde lors de nos actions, on apprend plein de choses et je trouve que ça nous aide à être mieux investis dans la société. Les cérémonies sont importantes pour la mémoire de la ville, les actions que l'on mène en parallèle montrent que les jeunes ont des idées et savent s'engager pour leur ville. Et puis être conseiller municipal des jeunes, c'est aussi évoluer personnellement, s'ouvrir, vivre des expériences intéressantes et enrichissantes. Quand j'étais en CM2, je ne mesurais peut-être pas l'impact de nos actions. Aujourd'hui, j'ai grandi et je comprends mon rôle dans la société. Je comprends ce que je fais et pourquoi je le fais. » ●

LES JEUNES AUX URNES

Fin de mandat pour les 35 élus du conseil municipal des jeunes. Des élections sont organisées en décembre pour les CM1-CM2 ; un appel à volontaires est lancé pour les collégiens et les lycéens.

Is ont porté l'écharpe tricolore durant deux ans, assisté aux cérémonies commémoratives, participé à des temps forts avec des personnes âgées, aidé à la collecte de denrées alimentaires, rencontré leurs pairs à l'occasion de congrès, poussé des brouettes lors d'un Jardin dans ma Ville. Pour la première fois, ils ont rencontré le maire en séance « plénière » pour

échanger sur le rôle et l'engagement d'un élu. Bref, en deux ans, ils ont fait leurs armes de citoyens. Leur mandat s'achève au 31 décembre 2023. Trente-cinq sièges sont donc à pourvoir au sein du conseil municipal des jeunes. Tous les jeunes Déodatien peuvent candidater, dès lors qu'ils sont élèves de CM1 jusqu'en Terminale. Ça vous intéresse ? On vous dit tout !

Elèves de CM1-CM2

Les élections auront lieu du 18 au 22 décembre. Si tu souhaites te présenter à ces élections, tu dois remettre à ton enseignant l'acte de candidature qui figure dans un livret, rempli et signé par tes parents. A toi ensuite de mener campagne auprès des élèves de ton école pour qu'ils votent pour toi !

Elèves de collégiens et lycéens

Des élections ne sont pas prévues au sein des établissements, c'est donc à toi de manifester ta

volonté de siéger au sein du conseil municipal des jeunes. Pour cela, tu peux adresser un courrier à Monsieur le Maire, hôtel de ville place Jules-Ferry, 88100 Saint-Dié-des-Vosges, dans lequel tu expliques tes motivations, tes activités extra-scolaires, les sujets dont tu aimerais parler au nom des jeunes Déodatien, les domaines sportifs, culturels, solidaires qui t'intéressent et pourquoi... N'oublie pas d'y joindre l'acte de candidature ! ●



Les missions du CMJ

- Proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes
- Monter des projets pour la ville et participer à ses manifestations
- Travailler avec des élus et des acteurs de la vie locale. ◆



Des élévateurs sont installés dans les établissements recevant du public (ERP) dont l'étage est inaccessible aux personnes à mobilité réduite

S'ADAPTER AUX HANDICAPS

L'ensemble des établissements recevant du public devront être accessibles aux personnes en situation de handicap d'ici 2027.

Avec les premiers travaux effectués dans les écoles, le ton était donné dès cet été. Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et conformément à la loi du 11 février 2005, toute personne en situation de handicap se verra faciliter l'accès dans les établissements recevant du public (ERP) à Saint-Dié-des-Vosges en 2027. Ainsi, une personne dotée d'un handicap moteur, sensoriel, psychique ou cognitif pourra y accéder sans aide extérieure. Ce qui était déjà le cas dans une partie des 52 établissements publics que compte la Ville. «Avant cet été, il y a déjà

eu des travaux effectués. Dès lors qu'une réhabilitation est faite ou qu'un nouvel établissement est créé, cette obligation d'accessibilité a été prise en compte», précise le bureau d'études municipal. Pour le reste, sur la base d'un diagnostic effectué en 2013 et actualisé en fonction de l'évolution des règlements, un programme sectionné en tranches, puis en phases, a vu le jour. Le tout pour un coût total estimé à 8 789 490 € (hors dérogation), subventionné à hauteur de 40 % par la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL). La première tranche devrait être finie au printemps 2024. Douze établissements sont

concernés : les écoles, le bâtiment Louise-Michel, le court de tennis couvert mais aussi l'hôtel de ville. Pour ceux-là, des élévateurs, des bandes de guidages ou podotactiles, des bornes d'accueil et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, un mobilier adapté ou encore une différenciation de couleurs ont été mis en place selon les besoins. Les phases suivantes concerneront notamment les centres sociaux, les gymnases et stades, la Tour de la Liberté, l'église Saint-Martin et d'autres salles. ●



BUDGET PARTICIPATIF 2023 L'ULTIME ÉTAPE

La phase de vote s'est achevée le 15 octobre et les résultats ont été proclamés il y a quelques jours à peine, alors que ce magazine était fraîchement imprimé. Impossible donc de vous présenter les projets lauréats parmi les douze qui vous ont été proposés, mais sachez que les projets ont été classés du numéro 1 (celui qui a obtenu le plus de points) au numéro 12 (celui qui en a récolté le moins) et ont été retenus jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. Soumis au conseil municipal, ils verront leur concrétisation courant 2024.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu :

Robache, Vigne-Henri, Pré-Fleuri, Behouille, Bois Basselin, Dijon, Gratin, Vaxenaire : 5 décembre et 3 janvier

Kellermann, L'Orme, Saint-Roch : 14 novembre et 12 décembre

Centre-ville, Hellioule, La Bolle : 21 novembre et 19 décembre

Foucharupt, Marzelay, Le Villé : 28 novembre et 26 décembre. ●



Le marquage a été refait avenue de Robache

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Rue de la Ménantille, rue d'Ormont, rue du 12^e Régiment-d'Artillerie et marquages au sol : le programme des travaux se veut chargé.

Les travaux rue de la Ménantille vont démarrer

En plus d'être végétalisée, la rue verra ses conduites d'eaux usées et potables être refaites et ses branchements d'assainissement et d'eaux pluviales être repris. Les branchements seront aussi repris dans une partie de la rue du Parc et impasse

d'Hellioule où ils seront séparés en deux réseaux distincts.

La rue d'Ormont repensée

Entre la place de la Rochotte et l'entrée de l'internat Jules-Ferry, le virage sera plus serré. C'est tout l'intérêt des travaux qui seront menés dans ce bout de la rue d'Ormont après concertation avec Enedis, gérant des travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue Saint-Charles adjacente.

Coût supplémentaire pour la rue du 12^e Régiment-d'Artillerie

Afin de consolider la chaussée et lui permettre de supporter les véhicules lourds, 200 000 € supplémentaires ont été investis dans cette rue. Les travaux se poursuivront rue du Génér-

al-Barrard et sur un trottoir du quai de la Résistance.

Un territoire nouvellement marqué

Mises à 30 km/h, l'avenue de Robache et la rue de la Tuilerie ont vu apparaître une nouvelle signalétique au sol afin de s'adapter à la nouvelle voie privée créée par l'établissement scolaire Sainte-Marie. De signalétique, il en est aussi question sur les ronds-points pour permettre aux cyclistes d'avoir une meilleure visibilité vis-à-vis des autres usagers, et de ce fait, d'être en sécurité. Enfin, si le mot « payant » a été ajouté sur une partie de la rue de la Gare, il a en revanche été retiré sur une partie du quai Carnot, entre la rue du Battant et la rue Maurice-Jeandon. ! ●



Grandeur nature

La Ville poursuit sa politique en faveur du développement durable au travers d'actions concrètes.

Depuis Saint-Dié-des-Vosges, chaque point cardinal majeur a son relief. Avec le massif de la Madeleine à l'ouest, la butte d'Ortimont au nord, le massif de l'Ormont à l'est et le massif du Kemberg au sud, la nature domine. Au fil des années, cette dernière gagne de plus en plus de terrain au centre de la commune. De quoi réjouir Isabelle Didierdefresse, directrice du pôle municipal dédié au développement durable : « *Notre objectif est de toujours améliorer le cadre de vie des Déodatien, améliorer l'attractivité de notre territoire tout en préservant la biodiversité et la santé.* »

Le chantier principal ? Le centre-ville, lieu où le béton est souvent prédominant. Pour contrer ce phénomène, de nombreux massifs fleuris sortent de terre sous certaines conditions. « *Il faut qu'ils soient taillés, que les plantes soient locales, que ce soit coloré, avec des plantes pérennes mais également que cela favorise la biodiversité des abeilles* », énumère Isabelle Didierdefresse. D'autres actions vont également dans ce sens à l'instar de la végétalisation des cours d'écoles (trois ont déjà été réalisées), celle des cimetières ainsi que la volonté de replanter deux arbres si un arbre doit être coupé en raison du danger qu'il représente. Dans le même ordre d'idée,

lorsque les voiries sont refaites, la végétalisation de celles-ci est prise en compte. « C'est un véritable atout pour lutter contre la chaleur », approuve la directrice du Développement Durable. Cette lutte contre les températures élevées s'inscrit dans une priorité plus large, celle de la santé. Depuis 2016, la Ville s'est engagée dans une démarche « Zéro phyto » pour entretenir ses

« AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES DÉODATIENS »

ISABELLE DIDIERDEFRESSE,
DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

plantes. Autrement dit, aucun pesticide ne sera utilisé afin de ne pas contaminer l'air et l'eau. Toujours dans le même cadre, les écoles et EHPADs placés sous la responsabilité municipale proposent, le plus possible, des produits issus du circuit court (c'est-à-dire locaux) et bio. Tandis que pour tous, des vergers et autres arbres fruitiers sont en libre accès au jardin des Élués de la Libération, au parc Camille-Sée ou encore rue d'Ortimont. Enfin, le parc Dormeuil, situé dans le quartier de l'Orme, constituera un véritable poumon vert lorsque les réflexions à son sujet seront terminées.

La santé, il en est aussi question pour la faune et de la flore. Des hôtels à insectes ont pris place le long de la Meurthe alors que des ruches ont vu le jour ailleurs dans la commune. S'y ajoutent la création d'un plan de gestion différencié avec le fauchage tardif mais aussi l'expérimentation de prairies fleuries dans certains parcs : en lieu et place du gazon, des plantes adaptées au climat

et au terrain vont être implantées puis ressemées afin d'acquérir une autonomie libérant les services techniques de tout entretien. « *Ce sera le cycle végétal de la commune* », ajoute Isabelle Didierdefresse.

Au-delà des actions directement mises en place, de nombreuses sensibilisations sont menées. Ça a été le cas en avril et mai dernier avec l'événement « Ramassons ! » mis en place dans le cadre de l'opération « Vosges, le plus beau est avenir ! » organisée par le Conseil Départemental des Vosges.

 LA SUITE PAGE SUIVANTE

FLASH !



Complétant les trois bornes électriques existantes, les quatre nouvelles recharges pour véhicules électriques installées sur le Pôle d'échange multimodal, permettent à la Ville de répondre à la réglementation nécessitant une borne pour 3 000 habitants. ●

👉 SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Lors d'une semaine dédiée au nettoyage de printemps, 1500 personnes se sont mobilisées pour récolter plus de 6 000 tonnes de détritux en tous genres. Appelée à se renouveler, elle fut la première d'une série annuelle qui comprend également la volonté de contrer la multiplication des déjections canines (des affiches ont été diffusées partout) mais également celle d'agir face aux mégots (voir ci-dessous). Des campagnes de sensibilisation auxquelles viennent s'ajouter la distribution de bois raméal fragmenté dans le cadre de la semaine pour des alternatives aux pesticides, la nuit internationale de la chauve-souris ou encore la manifesta-

tion «Le jour de la nuit» permettant d'observer les étoiles, tenue il y a quelques semaines.

Un travail d'ensemble pour lequel la Ville a été récompensée à de nombreuses reprises. L'engagement dans la protection des abeilles a permis de récolter le label «APicité®» par l'Union nationale de l'apiculture française à trois reprises, le maximum possible. De maximum, il en est aussi question pour la label «Commune Nature» mis en place par l'agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est avec trois libellules acquises, dans l'attente de recevoir, un jour peut-être, le prix «coup de cœur». L'initiative «Territoires engagés pour la nature» a aussi été récompensée par le Ministère de la Transition écologique.

1 564

**PERSONNES ONT PARTICIPÉ
AU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

Pour 2024, la Ville se lance un défi : obtenir la 4^e fleur du label «Villes et Villages Fleuris». «Ça demande beaucoup de travail pour les services techniques», prévient Isabelle Didierfresse. La récompense ne pourra en être que plus appréciée. ●

École Claire-Goll : une cour à savourer !

Chaussés de bottes en caoutchouc, équipés de petites pelles, les bambins de la maternelle Claire-Goll se sont chargés de la touche finale du chantier de végétalisation de leur école.

Les derniers coups de pelle ont été donnés le jeudi 19 octobre au matin, par quelques-uns des 99 élèves : l'école maternelle Claire-Goll est désormais végétalisée ! Plus que ça, même, puisque de petits fruitiers ont été plantés, de même qu'un cerisier pollinisateur, un châtaignier, un pommier, deux liquidambers, le tout pensé par le service Parcs et Jardins de la Ville. Voilà pour une partie de la cour de l'école. De l'autre côté d'un portillon tout neuf, place aux jeux avec une structure trois toboggans et un pont de singe et de quoi s'amuser également sur les quelque 900 m² recouverts d'herbe, d'enrobé drainant ou encore de stabilisé renforcé. La cour de l'école a également été sécurisée par un



Fin de chantier à l'école Claire-Goll

remplacement de la clôture, l'installation de panneaux rigides, d'un portail et de portillons. Le tout a nécessité plusieurs mois de travaux sous la supervision du bureau d'études mutualisé et l'intervention tant des services municipaux que d'entreprises locales. Surtout, le troisième chantier de végétalisation de cour d'école sur la ville a fait l'objet, en amont, d'une belle concertation avec le directeur Frédéric

Torz et son équipe pour que le projet réponde véritablement aux besoins et aux envies des enseignants et des élèves. En plus de répondre au problème d'inconfort thermique lors des fortes chaleurs grâce à la création des îlots de chaleur. En plus de permettre la mise en place d'actions d'éducation à la biodiversité. Sans oublier la possibilité de faire classe dehors ! Un projet de plus de 136 000 € rondement mené ! ●

Vers des cimetières végétalisés



Les cimetières passent au vert

Un plan de végétalisation pour les deux cimetières communaux a été lancé l'an dernier.

Les lieux concernés Le cimetière rive droite, plus communément appelé cimetière de la côte Calot est le premier à faire l'objet de travaux. Le cimetière rive gauche, situé rue Jean-de-Monachis, sera végétalisé par la suite.

Le principe

Végétaliser un cimetière, c'est avant tout offrir de la verdure à un espace grisâtre. Pour ce faire, l'un des premiers leviers consiste à implanter des arbres. Un autre consiste à remplacer le bitume par des dalles non-jointées dans le but de laisser pousser l'herbe. Des plantes mellifères à la production de nectar et de pollen de bonne qualité pour les abeilles sont également plantées alors que l'hydromulching, mélange de

semences adaptées aux sols pauvres, est privilégié pour engazonner chaque cimetière.

L'intérêt

Réalisée dans le cadre du Contrat territorial Eau et Climat (CTEC), cette végétalisation permet principalement de créer des îlots de fraîcheur grâce à la mise en place de zones ombragées. L'eau est ainsi infiltrée dans le sol et recharge les nappes phréatiques. La faune et la flore sont également préservées.

Le gestionnaire

Propriété de la Ville, les deux cimetières sont entièrement gérés par les services techniques municipaux. La végétalisation est donc gérée par la municipalité.

Votre participation

Pour que la démarche puisse aboutir, nous avons besoin de votre aide ! Comment ? En ne désherbant pas, tout simplement, les parties enherbées. ●



Brigitte Henri,
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET À LA CITOYENNETÉ

Quelle est la place accordée au développement durable ?

«Elle est importante. On agit pour la protection des habitants contre la chaleur et la préservation de leur santé mais aussi pour la protection de la nature et de la biodiversité.»

Quels ont été les effets des actions menées en matière de propreté urbaine ?

«Le nettoyage de printemps a été apprécié par les habitants et il a vraisemblablement eu un impact puisque le nombre de déchets a diminué. Pour les déjections canines, malgré le travail déjà effectué, il y a encore des efforts à faire.»

La Ville peut-elle encore mieux faire pour l'environnement ?

«On peut toujours faire mieux ! Que ce soit sur la protection de l'eau, de la nature, la sensibilisation des personnes, il y a beaucoup de choses à faire dans ces domaines. Entre autres, on souhaite poursuivre le fleurissement de notre commune et perpétuer la lutte contre les incivilités tout en sensibilisant les jeunes à l'écologie.» ●

GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2023 a été marquée par un engagement de la municipalité de Saint-Dié-des-Vosges pour répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de développement de notre ville. De nombreux projets ont été entrepris, et nous souhaitons revenir sur quelques-uns des plus significatifs.

Partage des massifs de la ville

En 2023, nous avons pris une mesure essentielle pour le partage des espaces naturels. En concertation avec l'Amicale des chasseurs de Saint-Dié-des-Vosges et le Club vosgien, nous avons décidé l'interdiction de chasser le mercredi toute la journée sur l'ensemble des massifs de la ville ainsi que le dimanche après-midi sur les deux massifs les plus fréquentés. Nous souhaitons rendre possible la cohabitation entre promeneurs et chasseurs dans nos forêts, c'est désormais chose faite !

1 heure gratuite de stationnement

Nous avons mis en place une heure de stationnement gratuit en centre-ville, chaque jour et quel que soit l'horaire. Cette mesure vise à encourager nos habitants et ceux des alentours à venir réaliser leurs achats en toute facilité dans l'hyper-centre.

Investissement majeur dans la voirie

En 2023, la majorité du conseil municipal a investi 4 millions d'euros dans l'amélioration de notre voirie. Ces fonds ont été consacrés à plusieurs projets importants. Les travaux de la rue du 12^e Régiment-d'Artillerie sont sur le point de prendre fin, améliorant la circulation sur cette artère. De plus, la réfection de la rue de la Gare a été entreprise et les premiers coups de pioche seront donnés pour la rue de la Ménantille, annonçant des améliorations significatives à venir.

L'année 2023 a été une année d'action et d'engagement pour la majorité. Nous avons travaillé avec dévouement pour préserver notre environnement, soutenir nos commerces locaux et améliorer les infrastructures routières de notre ville. Ces actions visent à créer un avenir meilleur pour tous nos concitoyens, et nous sommes déterminés à poursuivre notre travail en ce sens. ●

Les élus « Plus forts pour Saint-Dié avec Bruno Toussaint »

SAINT-DIÉ ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

La 34^e édition du Festival International de Géographie a été (comme tous les ans) une réussite. Le thème de cette année « Urgences » s'est révélé être un thème intéressant, abordant énormément de domaines : l'écologie, le social, l'économie, la santé, la guerre...

Un thème qui résonne aussi à Saint-Dié-des-Vosges car il y a « urgence »... notamment en termes de transition écologique.

Depuis maintenant 3 ans, notre groupe demande à la majorité à ce qu'un plan de déplacements urbains existe afin qu'il serve à mieux aménager la voirie et l'espace public. Mais, rien.

Depuis 2000, la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie, puis la Loi d'Orientation des Mobilités en 2019, ont posé les fondements des politiques de déplacement en faveur du vélo et des modes doux. Selon l'article L.228-2 du Code de l'environnement :

« A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation ». Les collectivités ont donc L'OBLIGATION, au minimum, de tracer une bande cyclable.

Pourtant, la « nouvelle » rue de la Gare (à partir de la rue Gambetta) ne dispose, après travaux, d'aucun aménagement cyclable. Et lorsqu'une piste cyclable est « illégalement » tracée dans cette rue par des utilisateurs quotidiens du vélo, notre Maire Bruno Toussaint se dit « plus qu'en colère » et porte plainte sans envisager un réel traçage dans cette rue.

Alors que c'est bien la ville de Saint-Dié-des-Vosges qui est « hors la loi » en effectuant des travaux de voirie sans aménager une solution cyclable !

Oui il y « urgence », tout comme sur le Quai Jeanne d'Arc où la bande cyclable tracée n'est toujours pas aux normes, elle aussi illégale... ●

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne

RASSEMBLEMENT POUR SAINT-DIÉ

Le conseil municipal du 14 septembre fut l'opportunité de mettre au débat les hausses des tarifs des activités périscolaires et du service de la restauration scolaire prévues par la municipalité, comme l'avait annoncé Monsieur Toussaint. Cette hausse des prix est un très mauvais signal envoyé aux Déodatien. C'est en ce sens que j'ai proposé deux amendements afin que notre maire s'engage à ne pas augmenter les tarifs.

En finalité, la majorité municipale et les élus de gauche ont rejeté mes amendements et ont, par conséquent, approuvé ces augmentations. ●

Geoffrey Mourey, conseiller municipal



Le Pôle

Santé & Bien-être



Pôle Santé et bien être /
Saint Dié



le_pole_saint_die



polesantesaintdie

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges www.polesantesaintdie.fr

Coachs sportifs :

Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41,

Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78,

Nicolas LOUVIOT - 06.29.91.45.80,

Cédric HAXAIRE - 07.64.37.04.98,

M Body Shape : 07.77.05.14.12

Styliste onguulaire - Maquilleuse professionnelle :

Clara LHEUREUX - 07.77.05.14.12

Diététicienne - Nutritionniste :

Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :

Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Studio by Cryopôle : 07.49.06.87.17

Ergonome : Laura GASQUERES - 07.67.06.50.29

Ostéopathes : Adrien SPECTY, Allison TARISIEN,
Marine LOUIS, Victorien RENAUD, Yann BRICOLA,
Marielle MULLER - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN -
07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde CAMPANA-MICHEL -
06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78

Tatouage - Para-médical :

Julie VONDERSCHER - 06.27.42.70.91

LIPOLASER - Pressothérapie : 07.49.06.87.17

Phytothérapie : Thi'Bourgeon - 06.70.96.97.59

**LE
STUDIO**
BY CRYOPÔLE

Combinaisons EMS
(Electro Myo Stimulation)

**L'ÉQUIVALENT
DE 4 H DE SPORT
EN SEULEMENT
20 MINUTES**

M BODY SHAPE
by le Pôle

**DÉVELOPPE LES MUSCLES
RÉDUIT LES GRAISSES
SANS DOULEUR
ET SANS EFFORT**

**L'équivalent de
20 000 abdominaux
ou squats
en 30 minutes**

**LIPOLASER ET
PRESSOTHÉRAPIE**
MINCIR SANS EFFORT

Grâce à la double
action du laser froid
et de la pressothérapie

- Réduit la cellulite
- Diminution de la peau d'orange
- Tatouage para-médical



Le salon des Loisirs Créatifs sera une nouvelle fois au programme de novembre

BRODÉ À L'OR FIN

Le 6^e Salon des Loisirs Créatifs investira l'Espace François-Mitterrand les 17, 18 et 19 novembre. Un rendez-vous brodé à l'or fin par le club Aux Bons Points.

Les loisirs créatifs ont la cote, et ça fait quelques années que ça dure ! Deux baromètres le prouvent à Saint-Dié-des-Vosges : les 3 000 entrées enregistrées chaque année sur le salon et les demandes toujours plus nombreuses de professionnels voulant y tenir un stand. Et chacun influe sur l'autre, car la façon dont les petites mains du club Aux Bons Points chouchoute les exposants n'est pas la seule raison de cette sollicitation...

Non, les clés de ce succès sont plutôt à aller chercher du côté du savoir-faire. Parce que Catherine et Patricia, qui chapeautent une organisation bien huilée, ont l'art et la manière d'anticiper les besoins d'un grand public féru de création en « collant » aux tendances du moment. Et la tendance du moment rappelle finalement que la vie est un éternel recommencement : la broderie traditionnelle. Un tissu à motif, du fil et une aiguille, et roulez jeunesse ! Si cet art ancestral n'est pas franchement votre tasse de thé, pas de panique, vous trouverez forcément de quoi satisfaire vos petites mains créatrices sur les 38 stands qui proposeront à l'envi : tissus, laine à feutrer, patchwork, scrapbooking, tableaux en strass, objets prêts à coudre, feutrine, boutons, sashiko, mosaïques, kirigami, fils...

Côté nouveautés, on découvrira les objets découpés au laser et destinés à décorer vos ouvrages proposés par Auvergne laser, les kits d'ours de collection en mohair de Brod'Harmonie, les tissus japonais, sashiko, cordons et sacs japonais de Couleur Japon ou encore tout le nécessaire déco pour petits et grands version up recycling de Gonis Loisirs créatifs ! Sans oublier les ateliers (lire par ailleurs),

Ô Petit Napoli pour combler les petits creux, l'expo du club Aux Bons Points et de nombreuses démonstrations ! ●



Testez les ateliers !

De nombreux exposants proposent des ateliers au public (inscriptions sur place). La liste est longue, mais nous en avons sélectionné deux susceptibles de vous plaire :

- le bar à perles de l'Atelier de Cerise
- les cartes « kirigami » (à relier) de Ky.Dom



Vendredi 17 et samedi 18 de 10 h à 18 h, dimanche 19 de 9 h 30 à 17 h 30
Espace François-Mitterrand
Entrée gratuite
infos : salonloisirscreatifs.fr ; page Facebook : [clubauxbonspoints](https://www.facebook.com/clubauxbonspoints)



Le défilé de Saint-Nicolas traversera le centre-ville

DES ANIMATIONS POUR LES FÊTES

Les fêtes de fin d'année approchent et, avec elles, un large programme d'animations dont voici les grandes lignes.

Le vendredi 1^{er} décembre, à partir de 17 h, le Téléthon mobilisera les cœurs et les énergies. Une collecte de piles et des ateliers ludiques seront organisés à l'Espace François-Mitterrand. Samedi 2 décembre, à partir de 17 h 30, saint Nicolas, qu'accompa-

gnera toute une farandole de vingt-deux chars, de groupes de majorettes et d'une dizaine de formations musicales, viendra à la rencontre des enfants en défilant au centre-ville tout illuminé. Cette année, le thème sera libre et le cortège sera commenté à l'arrivée par Rémy Tanaré. On aime s'y retrouver pour flâner seul, en famille ou entre amis. Au pied de la cathédrale, à quelques pas du grand sapin décoré pour la circonstance, le marché de Noël retrouvera la place du Général-de-Gaulle où des producteurs triés sur le volet proposeront de quoi régaler les palais les plus exigeants.

Et où l'on pourra craquer pour de petits objets sympas à placer, pourquoi pas, sous le sapin. De la musique, des gourmandises, des animations et la visite de père Noël égayeront ces précieux moments festifs.



Le marché de Noël 2023 sera ouvert :
Du vendredi 1^{er} décembre au dimanche 3 décembre ;
vendredi 8 décembre au dimanche 10 décembre ;
vendredi 15 décembre au dimanche 17 décembre et
vendredi 20 décembre au dimanche 23 décembre. ●



Préparez votre lettre !

La boîte aux lettres du père Noël sera accessible au pied de la cathédrale, du 2 au 20 décembre. C'est donc le bon moment pour préparer la liste des cadeaux que vous aimeriez recevoir, rêver d'un monde meilleur ou simplement le remercier de sa bienveillance...

EN BREF!

ZONE D'HELLIEULE

La nouvelle est « tombée » au conseil municipal du 14 septembre : Armand Thiery va investir les locaux laissés vacants par Aldi, zone d'Hellieule. Acteur historique de la mode masculine depuis 1841, sur le marché du prêt-à-porter féminin depuis 1996, Armand Thiery compte aujourd'hui plus de 450 magasins et quelque 2 000 collaborateurs.

RUE DE LA PRAIRIE

La Ville est propriétaire de deux locaux rue de la Prairie. Celui qui abritait une boucherie et un second, dans lequel Vosges TV avait installé son studio. Un commerçant déodatien, désireux d'accroître son activité, s'est porté acquéreur de l'ensemble.

VANNE-DE-PIERRE

Porteur du projet de création d'une maison médicale sur le terrain stabilisé du Mail, rue de la Vanne-de-Pierre, le groupe Morlot s'est rendu compte qu'il n'avait pas besoin de l'intégralité de la surface disponible. Qu'à cela ne tienne, le terrain est scindé en deux parcelles (l'enveloppe globale du prix d'achat ne change pas), le groupe Morlot ayant présenté un second projet : la construction d'une résidence seniors de 110 appartements. ●



Charlotte Riera propose un espace bien-être

L'UNIVERS DE TERRE DE MERVEILLES

D'avantage qu'une boutique, c'est tout un espace de bien-être que propose Terre de Merveilles au n° 40 de la rue Stanislas.

Depuis cet été, Charlotte Riera accueille une clientèle en recherche de douceur intérieure. Précédemment directrice d'un centre de loisirs pour enfants, puis hôtesse d'accueil au village Cap France de La Bolle, la jeune femme a suivi plusieurs formations, dont celle

d'aromatologue. Experte en huiles essentielles qu'elle vend aussi, Charlotte a également étudié la lithologie. Cette technique sans heurts utilise les vertus et les forces vibratoires des pierres et des cristaux pour agir sur les centres énergétiques de chacun. Différentes pierres de différentes formes et tailles, dont de belles améthystes à des prix abordables, sont en rayon. Spécialisée dans l'accompagnement des femmes enceintes, allaitantes et nourrices, Charlotte pratique également les massages pour bébés. Dans ce magasin, on est séduit par des photographies de Charlène

Thomas, des savons de Sandrine Colin, des bijoux de Barbara Cas, des cadres énergétiques et sprays vibratoires de Mélanie Colin et des organites d'Aurore. Terre de Merveilles, c'est aussi un accès à un lieu de rencontre, un cercle de parole avec des ateliers consacrés au bien-être, au féminin et à la parentalité. Une douzaine de prestataires, dont une sophrologue coupeuse de feux, une accompagnatrice en yoga enfant et en massages aux bois tibétains, ou encore un coach sportif sont consultables sur rendez-vous.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. ●

DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR CARREFOUR CITY



Stéphane et Christophe Barelle sont désormais à la tête du Carrefour City

Depuis le 13 septembre dernier, deux nouveaux visages sont apparus parmi les commerçants déodatien. Il s'agit de Christophe et Stéphanie Barelle, un couple souriant arrivé des Hauts-de-France pour reprendre l'enseigne de proximité

Carrefour City, sise place des Déportés. Dans le métier depuis plus d'une trentaine d'années, les nouveaux propriétaires sont dotés d'une solide expérience commerciale. Et pour cause, ils ont été exploitants au sein du groupe Carrefour pour

différentes formules d'unités Contact, Express, et donc City. Des modifications de présentation en rayons ont déjà été réalisées et les idées pour faire évoluer leur magasin ne manquent pas. Il est prévu davantage d'animations et de promotions. Pour satisfaire la clientèle, Christophe et Stéphanie Barelle envisagent également de développer les livraisons à domicile. Un parking devant la porte, un cadre convivial et moderne adapté à des achats du quotidien, Carrefour City a tout d'un grand !

Ouvert du lundi au samedi de 7 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 13 h ●



Un nouveau restaurant a ouvert ses portes

LA BONNE TABLE DU CABANON

Après trois ans, de 2018 à 2022, à la tête du Why Not Café de la rue des Trois-Villes, Aurélié et Long Bui ont choisi d'ouvrir un restaurant-brasserie au centre-ville. L'opportunité de faire l'acquisition des murs s'étant présentée, le couple, bien déterminé sur son projet, a arrêté son choix sur un espace libre, situé juste en face du bar La Boussole, à l'angle de la rue Baligan et de l'allée Émile-Lambert.

La nouvelle enseigne, intitulée Le Cabanon, a ouvert ses portes cet été. Le cadre dédié à la belle forêt vosgienne est agréable. La carte est étudiée pour plaire aux petits et grands gourmets et gourmands. Avec la présence d'un chef en cuisine, cinq emplois ont été créés.

Le Cabanon reçoit sa clientèle autour d'une belle assiette choisie à la carte, laquelle favorise les circuits courts et les producteurs locaux. Dans l'esprit brasserie, Aurélié, Long et l'ensemble du personnel sont attentifs à un service de qualité dans une ambiance chaleureuse et sympa.

Ouvert du mardi au samedi midi et soir. Il est prudent de réserver. Tél. 03 55 23 31 47 ●

BY JIM PRODUCTION : UN NOUVEAU STUDIO EN CENTRE-VILLE

Dans l'allée qui relie la rue Thiers à la place du Marché, une nouvelle enseigne a vu le jour. Depuis le début du mois d'octobre s'y loge le studio photographique tenu par Jimmy Colnat. « J'avais envie de créer de nouvelles choses, je voulais apporter un œil nouveau à la photo studio », explique ce Déodatien de naissance ayant fait de sa passion son métier. De la photo d'identité à la photo de grossesse en passant par les naissances, mariages et photos d'entreprises, son offre ressemblerait presque à celle d'un photographe classique. À quelques détails près : « Le but est de proposer quelque chose qui ne se fait

pas en pleine rue pour avoir des photos super modernes ». Aux accessoires élaborés et à l'utilisation de différents flashes qu'il propose déjà, Jimmy Colnat compte bien ajouter, dans le futur, les services maquillage et coiffure avec l'aide de professionnels locaux. Et pour appuyer l'aspect local, il peut également proposer de prêter, contre rémunération, son studio à d'autres passionnés. Parce que la passion, ça se partage. **Horaires* : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h à l'exception des matinées du lundi et jeudi *Horaires susceptibles d'être modifiés ●**



Un nouveau photographe s'installe avec de nombreux objectifs



THERMOSUDATION

L'enveloppement chaud

C'est à la fois une technique d'amincissement et de bien être. En faisant transpirer la personne à l'aide d'une couverture, cette technique agit par la même occasion sur la rétention d'eau et de graisse et aide à détoxifier l'organisme.



SOIN 4 EN 1

Dégrade les graisses en profondeur

- Améliore l'aspect de la peau & la cellulite
- Draine & tonifie
- Agit sur la rétention d'eau



PRESSOTHÉRAPIE

La technologie de soin par pressothérapie consiste à exercer un mouvement de pression à l'aide de boîtes, manchons ou ceinture de compression, pour stimuler la circulation du sang et de la lymphe. Exercés sur les jambes, les bras ou l'abdomen, les pressions sont suscitées par un compresseur à air.



HTA CRYO - 4 TÊTES LIPOLYSE

Le refroidissement entraîne une réduction de la masse corporelle et a pour résultat une perte de centimètres, le traitement de la cellulite et de l'aspect peau d'orange, ainsi que le raffermissement de la peau. C'est une véritable alternative à la liposuction et évite ainsi la chirurgie.



HTA PULSE SHR

Photo-rajeunissement et dépilation à la lumière pulsée

Elle permet d'éliminer les poils durablement mais également d'améliorer l'aspect de la peau via le photo-rajeunissement.

Une nouvelle silhouette pour une nouvelle vie !

ESTHETIC CENTER

EXPERT MINCEUR

+30 ans

D'EXPERTISE MINCEUR



8 rue Emile Durkheim - Zone d'Hellieule II
88100 SAINT-DIÉ des VOSGES
email : deopalace@orange.fr
☎ 03 29 57 05 87

Suivez notre actualité



Sur demande, possibilité de règlement **JUSQU'À 10 FOIS** avec notre partenaire **FLOA**

Cabine de bronzage - UVA*



- Carte UV
- Lunettes UV **OBLIGATOIRES**

à partir de **2.00 €**
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !

*Le rayonnement ultraviolet peut affecter les yeux et la peau par exemple le vieillissement de la peau et jusqu'au cancer de la peau. Lire attentivement les instructions. Porter les lunettes de protection fournies. Certains médicaments et cosmétiques peuvent augmenter la sensibilité.

Des équipements de dernière génération

Le LPG Cellu M6 Alliance permet d'éliminer les cellules graisseuses sur des zones ciblées : hanches, cuisses, fesses, culotte de cheval, bras et visage, en accélérant le processus de déstockage des cellules graisseuses.



Le HUBER 360° FIIT

permet de sculpter de manière efficace et naturelle votre silhouette grâce à un entraînement adapté, rapide et complet. Cette technique d'entraînement booste le métabolisme afin d'activer rapidement la mobilisation de vos muscles et d'enclencher le renforcement musculaire. Permet d'éliminer les cellules graisseuses sur des zones ciblées.



DÉGÈS DE PIERRE MERCIER, AMBASSADEUR DU SPORT DÉODATIEN

PDG de l'entreprise Mercier-David, fervent serviteur du volley, mais avant tout homme investi et généreux, Pierre Mercier s'est éteint au lendemain de son 52^e anniversaire, le 28 août dernier. Le maire, Bruno Toussaint, lui rend hommage.

Joueur, président du club déodatien depuis une vingtaine d'années, avec un break pour lui permettre de s'investir à la tête de la ligue régionale, vice-président de la fédération française en charge notamment du développement du secteur féminin, Pierre Mercier a consacré sa vie au volley, devant le filet puis, dans les coulisses. Marié à Anne, papa d'Apolline et Edgar, Pierre était un homme combatif, généreux, humaniste, passionné. Un homme de conviction qui s'était fixé un objectif ambitieux mais toujours plus accessible d'année en année : la montée de l'équipe féminine déodatienne, appelée «Les Louves», au plus haut niveau national. Sa disparition a touché Saint-Dié-des-Vosges en plein cœur. «Je suis, les Déodatiens sont en deuil. La ville a perdu l'un de ses plus grands ambassadeurs. Un ambassadeur combatif. Grâce à toi, le nom de Saint-Dié-des-Vosges brille et continuera à briller dans le monde du sport féminin. Grâce à toi, l'équipe des Louves nous fait vibrer au rythme des saisons, dans un Palais Omnisports plein à craquer. Le Palais Omnisports, ton église comme tu me l'avais confié quelques jours avant ta disparition, et où nous avons été très nombreux à te rendre hommage, le 1^{er} septembre. Grâce à toi, le club de volley est devenu

la locomotive des clubs sportifs déodatiens. Le Saint-Dié-des-Vosges Volleyball est un bel exemple pour de nombreuses associations locales. Grâce à toi, nous continuerons à vibrer et nous savons que quelque part, ici ou là, tu seras toujours parmi nous pour encourager celles qui faisaient ta fierté. De nombreuses qualités te qualifiaient. Je retiendrai ta gentillesse, ton humanisme et ta générosité.

Je retiendrai ton sourire et tes coups de gueule, car tu étais comme ça : il fallait avancer, déplacer les montagnes. Avec toi, l'engagement était synonyme de résultat. Par le baptême d'un espace emblématique du sport déodatien, ton nom restera à jamais gravé dans nos mémoires. »

Bruno Toussaint. ●



TOUJOURS
PRO
& Cie

52^{ÈME} ANNIVERSAIRE

TOUJOURS LÀ

POUR VOUS FAIRE PLAISIR !

DES SUPERS PROMOS
Jusqu'au 18 novembre 2023



**Silence et
fiabilité**

8,7
INDICE DE RÉPARABILITÉ

Energie C

Essorage B

BOSCH

Lave-linge

réf : WAN24218FR

- Capacité 8 kg
- Essorage 1200 tr./min.
- Fin différée
- Conso : au cycle 47 l et 0,62 kWh annuelle 10340 l et 137 kWh*

~~699€~~ - 300€
DE REMISE IMMÉDIATE

399€

+8,00 €
éco-p. = **407,00€**

Hisense

**QLED - 50" ULTRA
HAUTE DÉFINITION**

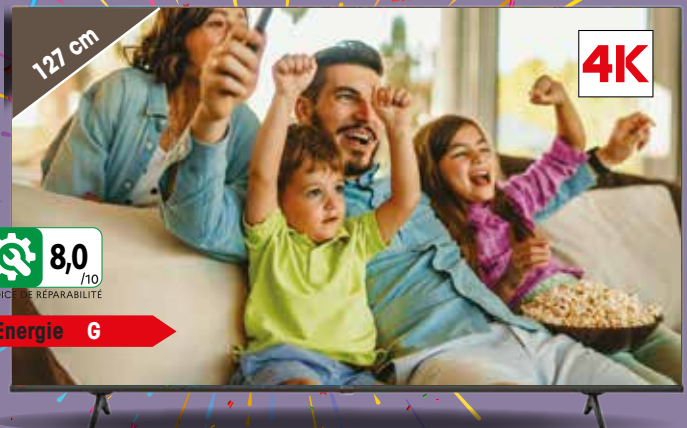
réf : 50E79KQ

- Résolution 3840x2160
- 3 prises HDMI
- 2 ports USB • Smart TV • Wifi

~~499€~~ - 100€
DE REMISE IMMÉDIATE

399€

+12,00 €
éco-p. = **411,00€**



127 cm

4K

8,0
INDICE DE RÉPARABILITÉ

Energie G

S.V.D. SAINT-DIÉ

17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges - Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com